

# Laïcité de l'école publique : réexaminer les modalités de sa mise en œuvre.

## Le rapport Hutmacher

**E**N 1994, le département de l'instruction publique genevois constitue un groupe de travail exploratoire sur la culture judéo-chrétienne à l'école, dirigé par Walo Hutmacher. Ce groupe remet en 1998 un [rapport](#) de 162 pages qui conclut par 5 recommandations. Ce document vise d'abord à « informer un débat de fond qui lui semble indispensable »<sup>1</sup>.

Il rappelle notamment « combien l'histoire de la religion est profondément imbriquée avec celle de la société, celle de la science et celle de la laïcité »<sup>2</sup>.

Au sujet de la **laïcité de l'école publique**, le groupe exploratoire indique que pour certains groupements interrogés, « la mise à l'écart de tout ce qui touche à la religion (...) signifie un manquement à l'une des missions premières de l'école, la transmission des connaissances »<sup>3</sup>.

« Autre argument : la société, la société genevoise en particulier, n'est pas laïque. L'école, même si elle est une institution d'Etat, qui lui est laïque, baigne dans une société qui ne l'est pas. Elle se doit donc d'être ouverte sur les phénomènes de société »<sup>4</sup>.

« Au terme de laïcité, plusieurs intervenants préfèrent celui de neutralité (...). Ils souhaitent, en effet, que l'école prenne en compte le fait religieux, dans ses aspects culturels ou éthiques, que les enseignants puissent en parler aux jeunes, qu'ils puissent le cas échéant ouvrir des débats, mettre en parallèle des convictions, amener à comparer des attitudes et des arguments, pour autant que l'exigence d'un enseignement neutre soit respectée »<sup>5</sup>.

« Bien que ce ne soit pas exprimé explicitement par les divers groupements, on peut se demander si l'attachement à la laïcité, c'est-à-dire le rejet des croyances quelles qu'elles soient hors du domaine de l'école, ne repose pas sur le rôle idéologique qui lui est conféré : l'école est, par tradition et par vocation, le lieu où se transmettent des connaissances, des savoirs et non pas des croyances ou des convictions. Elle est historiquement le lieu où s'exercent en priorité les démarches rationnelles et le libre exercice de la pensée. Le mythe du progrès par le savoir, par le développement des sciences, est remis en question : on a pris conscience des limites du savoir rationnel et du fait qu'il ne peut rendre compte de la complexité de l'esprit humain. »<sup>6</sup>.

« Dans une perspective plus politique, le Groupe exploratoire a trouvé éclairantes les réflexions du philosophe français Paul Ricoeur »<sup>7</sup>. (voir fiche « L'école entre laïcité d'abstention et laïcité d'ouverture : Paul Ricoeur »)

---

<sup>1</sup> dir. Walo HUTMACHER, [Culture religieuse et école laïque](#), SRED, 1999, p. 116

<sup>2</sup> Ibid., p. 46

<sup>3</sup> Ibid., p. 79

<sup>4</sup> Ibid., p. 80

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Ibid., p. 81

<sup>7</sup> Ibid., p. 102